

La Justice criminelle en 1908

RAPPORT DE M. BARTHOU. — LA RECRÉSCENCE DES MEURTRES.

M. Louis Barthou, garde des sceaux, vient de déposer au président de la République un rapport...

D'après ce document, les chiffres totaux de la statistique criminelle de 1908, comparés à ceux de 1907 et 1906, ne présentent que des variations peu importantes dans la marche de la criminalité.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

Le nombre des affaires soumises à l'ins-truction est en progression presque constante; celui des affaires portées directement à l'audience correctionnelle par le ministère public est, lui aussi, en hausse depuis trois ans. Par contre, la proportion des classement sans suite a fléchi sensiblement; le chiffre de 1908 est même le plus bas de la période.

De leur côté, les juges d'instruction ont rendu, pendant la même année, 17.721 ordonnances de non-lieu, savoir: 3.320 parce que les faits ne constituent ni crime ni délit; 2.743 parce que les auteurs sont restés inconnus; 1.093 en raison de l'état mental des inculpés et 10.925 parce qu'il n'y avait pas de charges suffisantes contre les inculpés désignés.

Enfin, il a été prononcé 187 arrêts de non-lieu par les chambres d'accusation, dont 154 pour défaut de charges, 26 parce qu'il n'y avait ni crime ni délit et 7 pour toute autre cause.

D'où il résulte que les poursuites ont dû être abandonnées dans 327.000 affaires parce que dans certains cas les actes incriminés n'étaient prévus par aucune loi pénale, ou parce que dans d'autres, les infractions ne présentaient rien de nouveau ou que les charges étaient insuffisantes.

En ce qui concerne les affaires criminelles, le jury a eu à se prononcer, en 1908, sur 2.408 affaires criminelles, relatives à 1.324 des attentats contre les personnes et à 1.084 à des crimes contre les propriétés.

En 1906, il y avait en 1.187 crimes contre les personnes et 966 crimes contre les propriétés. En 1907, 1.335 crimes contre les personnes et 962 crimes contre les propriétés.

Dans leur ensemble, les condamnations de crimes contre les personnes, malgré la hausse survenue au cours des deux dernières années, ont diminué, comparativement aux chiffres de la période 1886-1890 : de 1.434 qu'il était en 1886, à 1.200 en 1908.

En ce qui concerne les meurtres, l'accroissement qui s'est produit dans ces dernières années a appelé particulièrement l'attention du garde des sceaux, qui, dans son rapport, n'a pas cessé de porter ses observations sur vingt années, si tous les départements de la France avaient contribué à cette augmentation.

J'ai pu me convaincre, dit M. Barthou, que six départements seulement offrent, à ce point de vue, une situation grave. Au premier rang se place la Seine; le chiffre des accusés jugés pour meurtre y a triplé.

Dans les Bouches-du-Rhône, il est huit fois plus fort. Dans la Gironde, la proportion des accusés est non moins accentuée. Enfin, les départements des Alpes-Maritimes et du Var offrent une situation particulièrement défavorable.

Le nombre des meurtres en France a presque doublé de 171 en 1886-1890, 176 en 1891-1895 et 133 en 1896-1900, il est passé à 182 en 1907 et à 318 en 1908.

C'est exclusivement dans les grands centres, à Paris, à Marseille, à Lyon, à Bordeaux et dans certaines grandes villes du littoral méditerranéen, Nice, Grasse, Cannes et Antibes, que la criminalité meurtrière a progressé. Elle est restée stationnaire parmi les populations rurales et dans le Nord, le PAS-DE-CALAIS et la Seine-Inférieure.

Le nombre total des accusés jugés par les cours d'assises en 1908, a été de 3.559, soit, par rapport à la population générale du pays, un accusé pour 11.029 habitants ou 9 sur 100.000.

Les garde des sceaux termine ainsi son rapport: L'examen des chiffres de la statistique des affaires correctionnelles de 1908, rapprochés non seulement de ceux de 1907, mais des résultats constatés à ce point de vue depuis 1886, conduit à une constatation favorable.

La seule indication vraiment défavorable qui se dégage avec précision de la statistique des vingt dernières années est celle qui a trait à l'augmentation de la criminalité lente, dont les progrès sont liés sans aucun doute au développement de l'alcoolisme.

La recrudescence des meurtres, signalée plus haut est évidemment due à cette cause unique.

M. Barthou dénonce, une fois de plus, l'alcoolisme comme l'une des causes de l'accroissement de la criminalité violente. Dans les villes et les attentats à la pudeur, 35 % des crimes sont commis par des alcooliques ou des ivrognes.

Ceux-ci entrent pour 32 % dans les accusations de coups et blessures graves; de 31 % dans les homicides; de 34 % dans les incendies volontaires, etc., etc.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

Le garde des sceaux se propose, d'ailleurs, d'établir la statistique de 1909, à l'aide du système, nouvellement inauguré, des fiches individuelles qui permettra d'entrer dans plus de détails et d'étudier, sur des bases plus complètes d'appréciation, la criminalité dans toutes ses formes.

En 1908, le ministère public a reçu 555.924 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, chiffre inférieur de 11.350 unités à celui de 1907, mais supérieur à celui de 1906, ainsi qu'à la moyenne constatée pour la période quinquennale 1902-1906.

Les trois quarts des procès-verbaux émanent, comme toujours, des gendarmes et des commissaires de police. La moyenne, par tête, a été de 11 procès-verbaux pour les premiers et de 9 pour les seconds.

M. J. Van Colbert informe la clientèle que les dimanches et fêtes, l'entrée de 0 fr. 50 sera remboursée à chaque personne qui dirigera à la Brasserie Universelle.

AUX MÈRES

A cette époque de l'année, où la mortalité des enfants est causée par les maladies des voies respiratoires, chaque famille doit posséder un moyen de défense.

DEHARMBURE

C'est le remède réputé depuis un siècle pour le traitement des RHUMES, BRONCHITES, COQUELICHES et de toutes les affections des voies respiratoires.

Chronique des Sports

Foot-Ball

Union Sportive de Lambearst L'équipe première de l'U. S. L. recevra dimanche 9 courant, sur son terrain, l'équipe première de l'Association Sportive Lilloise.

L'équipe seconde ira à Hellemmes matcher l'équipe première du Racing-Club d'Hellemmes.

Sont convoqués pour la première équipe: Buk Juste, — Arrière: Blamart, Albert, — Demi: E. Défossez, Rognaux, Défossez. — Avants: Dubus, Charlet, Williams, Dailly (cap.), Pierre Raymond.

LES COQS

Dimanche 9 janvier, chez Léon Laborne, rue Gantois, 69, aura lieu un important concours de coqs avec 1800 couples de prix. 24 sociétés prendront part au concours.

La mise sera de 30 fr. 1 coq gagnant aura 60 francs, 2 coqs gagnants auront 180 fr.

Le tirage au sort aura lieu à 3 h. 1/2. Mise au pari à 4 heures précises.

Dimanche 30 janvier, grand concours de petits coqs, chez Dekeyser, faubourg des Postes, 70, à 10 heures. 24 sociétés prendront part au concours.

La mise sera de 25 fr.; 24 sociétés y prendront part. 1er tour, coqs de 4 à 5 livres; 2e tour, de 3 livres 1/2 à 4 livres; 3e tour, de 2 livres à 3 livres.

On jouera les poids les plus rapprochés. Pour les mises s'adresser chez Dekeyser.

Dimanche 9 janvier, 7 pour 20, poids pour poids.

A CARVIN Dimanche 9 janvier, à l'Hôtel de Rome, tenu par M. Dievart-Beugnot, Grand-Place, grand concours international de coqs, 40 sociétés engagées. 6250 fr. de prix. 24 sociétés prendront part au concours.

La mise sera de 30 fr. 1 coq gagnant aura 60 francs, 2 coqs gagnants auront 180 fr.

Le tirage au sort aura lieu à 3 h. 1/2. Mise au pari à 4 heures précises.

Dimanche 9 janvier, grand concours de coqs chez M. Delbart Georges, cabaretier route Nationale, 6 mètres pour 15 fr. On tirera les billets à midi et demi.

BOXE

Deux matchs sensationnels. — Carpentier-Gaillard et Hogan Fitz Harry.

C'est aujourd'hui samedi 8 janvier, à 8 h. du soir, au Théâtre des Associations, qu'a lieu le grand gala de boxe de combat, organisé par le Comité de boxe et le Tivoli-Ring de Paris.

Pour la première fois en province, deux champions de France dans la catégorie des poids moyens se rencontreront.

Voici le programme de cette soirée sensationnelle: 1er combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Lampin, de Lens, 54 kilos.

2e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

3e combat en 6 rounds de 3 minutes: Hubert Darvell, de Calais, 57 kilos, contre Omer Hebbout, de Lens, 57 kilos.

4e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

5e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

6e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

7e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

8e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

9e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

10e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

11e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

12e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

13e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

14e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

15e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

16e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

17e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

18e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

19e combat en 6 rounds de 3 minutes: Lektent, de Lille, 53 kilos, contre Copin, de Lens, 53 kilos.

est un coqueur terrible, scientifique et adroit.

Avant que nous l'avons dit, les prix des places ont été mis à la portée de toutes les bourses et les organisateurs ont résolu de faire de ces réunions de boxe des séances absolument populaires.

Admission aux dames gratuites. Les places sont à 3 francs, les premières à 2 francs, les secondes à 1 franc et les troisièmes à 0 fr. 50.

Taille de dire que tout fait prévoir une audience exceptionnelle.

Le Comité a déjà reçu de nombreuses adhésions de principe et tout fait prévoir que ce tournoi artistique obtiendra un succès éclatant.

Le règlement est à l'impression et prochainement sera distribué à toutes les sociétés qui ont fait la demande à M. Edouard Soutier, secrétaire général du concours, à l'Hôtel de Ville.

Nous rappelons que 20.000 francs de prix et cadeaux sont distribués par le Comité.

Les Compagnies de chemins de fer, faisant droit à la demande du Comité, ont consenti les plus grandes facilités pour le voyage des sociétés.

C'est ainsi que l'Etat et l'Ouest accordent 66 % de réduction, avec retour individuel facultatif.

La Compagnie d'Orléans consent 50 % avec retour individuel facultatif. Même réduction pour les excursions dans la région si pittoresque du Limousin.

Les autres Compagnies accordent également le 50 % avec retour individuel.

Vous recevrez d'excellentes nouvelles du concours de Limoges, les cours en souffrent naturellement, on fait 68 en Métro, 305 en Etrangers, 143 en Tanganyika, Les Chemins de fer de l'Etat ont fait un grand voyage d'affaires 361, Saragosse 417 1/2, Les Valeurs Canadiennes sont bien tenues, Mexico Tram 641 et l'action Rio Tram de 472 3/4 à 474.

COMPTANT. — Les dispositions du Marché restent des plus satisfaisantes, la fermeté s'étend à divers compartiments de la cote.

Les Valeurs Sidérurgiques et Charbonnières sont toujours en faveur. Clôture parmi les titres les plus importants: Charbonn. 2 2/3, Priv. et Ord. La Croix 2 1/2 et 1/2, Gouffre 2 5/8, Houill. Unies 5/8, Tréport-Nalain 1 5/8, Priv. et Ord. Pernette Prohruy 2 3/4, 37 1/2.

Aux Tramways, des prises de bénéfices sont constatées.

Vous voulez un DÉPURATIF Énergique, sérieux, efficace? Un Elixir végétal sans iodure n'affaiblissant pas et agréable CONTRE

Maladies de Peau, Vices du Sang, DARTRES ECZEMAS, HUMEURS, PLAIES VARIQUEUSES, etc. PRENEZ DU

Dépuratif DELEZENNE: 4 fr. et faites des applications de BAUME St-GENEVIEVE 11. 50 le pot

Vous vous guérez de ces affections existant depuis 30 ou 40 ans, des atteintes en font foi.

ÉVITER IMITATIONS. Dépôt général: Pharmacie DUBUS, 7, rue des Arts, LILLE. Envoi franco contre 6 fr. timbres ou mandat.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉ DE PARIS Cours de clôture du 7 janvier 1910

COLZAS. — Soutenus. — Cour. 62 25. Proch. 62. 50. Mars-Avril 63 75. — 4 mai 64 75.

BLE. — Soutenus. — Cour. 24 25. — Proch. 24 50. Mars-Avril 25 25. — 4 mai 26 25.

SEIGLES. — Calmes. — Cour. 16 25. — Proch. 16 50. Mars-Avril 16 50. — 4 mai 17 50.

ORGE. — Soutenus. — Cour. 18 40. — Proch. 18 50. Mars-Avril 18 70. — 4 mai 19 50.

AVOINE. — Soutenus. — Cour. 17 75. — Proch. 18 25. Mars-Avril 18 50. — 4 mai 19 50.

ALCOOLS. — Calmes. — Cour. 43 25. — Proch. 43 50. Mars-Avril 43 50. — 4 mai 44 50.

SUCRES. — Calmes. — Cour. 37 25. — Proch. 37 50. — 4 mai 38 25. — 4 octobre 38 12.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 janvier 1910. L'événement du jour a été la baisse du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre qui se trouve réduit de 4 1/2 à 4 %.

On s'y attendait un peu, étant donné la situation de la Banque, mais, une fois de plus, la réaction qui accompagne généralement le fait accompli, s'est produite.

La Bourse de New-York a témoigné hier d'une faiblesse qui devait forcément influer sur nos cours. Aussi les dernières parties de la séance à Lille de franchement lourde, et en cela se présente-t-elle en recul général.

Le niveau d'ailleurs, comme nous l'avons dit maintes fois, est très élevé, ce qui, en attendant plus généralement la position à la hausse, qui est passablement chargée.

chemin de Seilerstätt, où était situé son hôtel.

Mais ce n'était point pour se reposer des fatigues de la soirée que la belle danseuse était rentrée chez elle; car, à peine arrivée dans son cabinet de toilette, comme si la foule qui venait de l'approuver au théâtre l'attendait encore, et que, poussée par un changement, elle craignait de manquer son entrée, Rosena avait lestement jeté bas sa robe de chambre de cach